

Communiqué de presse

Zurich, 22 mars 2010

Organisations de protection des consommateurs: campagne trompeuse sur l'eau minérale

L'Association suisse des sources d'eaux minérales et de producteurs de soft drinks (SMS) et la Communauté d'intérêts Eaux minérales (CI Eaux minérales) condamnent la campagne «De l'eau du robinet sur la table» des trois organisations de protection des consommateurs de Suisse ACSI, FRC et SKS. Celles-ci dénoncent la consommation d'eau minérale en bouteille. Elles ont invité les sections cantonales de GastroSuisse ainsi que les ménages à réduire leur consommation d'eau minérale en bouteille. Les chefs d'entreprise au sein de la SMS et les hommes et femmes politiques de la CI s'y opposent. Le président de la CI et conseiller national PDC Christophe Darbellay déclare: «Les organisations de protection des consommateurs ne sont pas là pour attaquer les bons produits et faire de la désinformation.»

Au cours des mois à venir, les organisations de protection des consommateurs «Associazione consumatrici e consumatori della Svizzera italiana (acsi)», «Fédération romande des consommateurs (FRC)» et «Stiftung für Konsumentenschutz (SKS)» veulent convaincre les cafetiers et restaurateurs suisses, ainsi que les ménages privés, de réduire la consommation d'eau minérale en bouteille. Elles attaquent donc les fabricants d'eaux minérales et leurs emplois. Au lieu de se porter garantes de la bonne qualité des eaux minérales naturelles et de l'eau du robinet, elles opposent l'une à l'autre inutilement.

La SMS et la CI Eaux minérales sont déçues et choquées de cette attaque qui ne concerne pas seulement la branche des eaux minérales mais aussi et surtout la liberté de choix des consommateurs. Marcel Kreber, secrétaire général de la SMS, ajoute: «En fait, il s'agit également d'une atteinte à la liberté économique que la branche ne peut pas accepter.» Cette campagne nuit à la Suisse et à son économie.

La démarche des organisations de protection des consommateurs témoigne par ailleurs d'un manque de connaissance du sujet: les trois organisations recommandent de consommer de l'«eau minérale gazéifiée maison» produite à partir de l'eau du robinet. L'eau minérale, un aliment pur, non traité et naturel selon la loi suisse sur les denrées alimentaires doit être mis en bouteille directement à la source. Gazéifier de l'eau du robinet revient à obtenir une eau du robinet enrichie en gaz carbonique mais en aucun cas à obtenir une eau minérale.

«La SMS et la CI Eaux minérales n'acceptent pas que les représentantes et représentants des organisations de protection des consommateurs participent à la désinformation», déclare le secrétaire général de la SMS, Marcel Kreber. Selon lui, l'eau minérale doit être vendue, achetée et consommée en Suisse. «Et où allons-nous si les organisations de protection des consommateurs justement commencent à restreindre la liberté de choix de leur propre clientèle?», s'interroge Markus Zemp, conseiller national PDC et président de l'Association suisse pour les emballages de boissons respectueux de l'environnement (SVUG). Pour Gabriela Manser, présidente de la SMS et directrice Mineralquelle Gontenbad AG, la suggestion des organisations de protection des consommateurs selon laquelle l'eau du robinet aurait les mêmes propriétés que l'eau minérale, est extrêmement douteuse. «Ce n'est pas vrai, l'eau minérale est un produit naturel non traité et uniquement destiné à être bu. Chaque eau minérale est unique.» L'eau du robinet, en revanche, subi généralement plusieurs traitements chimiques ou physiques et sert à plusieurs utilisations à la maison telles que la cuisson des aliments, le nettoyage et les toilettes.

Situation ironique, le forum de consommateurs kf proteste également contre l'action des trois autres organisations de protection des consommateurs. Sa directrice, Muriel Uebelhart, explique la position du forum: «Le forum kf désapprouve les revendications des organisations de protection des consommateurs car elles limitent ainsi la liberté de choix des consommateurs et leur dictent leur conduite. Des consommateurs bien informés sont en mesure de prendre eux-mêmes une décision.»

L'Association suisse des sources d'eaux minérales et de producteurs de soft drinks (SMS) est l'organisation de la branche des eaux minérales et de l'économie des boissons rafraîchissantes. Elle compte 16 entreprises membres, qui représentent environ 70 pour cent des eaux minérales et 95 pour cent du volume des boissons rafraîchissantes en Suisse. Directement ou indirectement, la branche assure environ 20 000 emplois en Suisse.

Renseignements complémentaires

Marcel Kreber
Secrétaire général SMS
+41 44 221 21 84
+41 79 650 48 73
marcel.kreber@getraenke.ch

Gabriela Manser
Présidente SMS
Mineralquelle Gontenbad AG
+41 71 795 30 30
info@mineralquelle.ch

Dr Muriel Uebelhart
Directrice
Forum des consommateurs kf
+41 31 380 50 33
+41 79 247 19 79
m.uebelhart@konsum.ch